



COMMUNE DE LANVEOC – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5

Du 2 décembre 2025 – DELIBERATION N° 7

**Présentation du rapport annuel 2024 de la Communauté de Communes
Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime - Assainissement non collectif**

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 27 novembre, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence Christine LASTENNET, Maire.

Etaient présents : Mme Edith ALISIER, M. Manuel FERNANDES, Mme Christelle GAOUYER, Mme Patricia GESLAND, M. Laurent GUILLON, M. Jean-Jacques HILLION, M. Marc JOSEPH-TEYSSIER, M. Richard KLEIN, Mme Christine LASTENNET, Mme Guylaine LECESNE, Mme Danièle LE GUERRANNIC, Mme Martine LODE, M. Raymond SAGET

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Sylvain HASCOËT ayant donné pouvoir à Madame Christine LASTENNET

Absents excusés : M. Erwan ANDRIEUX, Mme Stéphanie GILLARD, Mme Diane GRIFFO, Mme Sophie RAZET, Mme Célia SCHMIDT

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-Jacques HILLION

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Vu la présentation de Madame le Maire,

Vu le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de la CCPCAM,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

PREND ACTE du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de la CCPCAM,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Christine LASTENNET

